

LE MILLION OUBLIÉ

Réfugiés juifs du monde arabe



**ORGANISATION MONDIALE DES JUIFS ORIGINAIRES DES PAYS ARABES
WORLD ORGANIZATION OF JEWS FROM ARAB COUNTRIES (WOJAC)**

Cette organisation fut créée à Jérusalem en 1975, dans le but de défendre les intérêts de près de deux millions de Juifs, descendance comprise, originaires du monde arabe.

Elle se propose d'œuvrer pour améliorer la situation dramatique des Juifs vivant encore dans les pays arabes, de formuler les pertes, les revendications et les droits de plus de 900.000 Juifs forcés d'abandonner leur foyer dans les pays arabes. Elle invite les Etats arabes et les Palestiniens à accepter la co-existence pacifique avec Israël. Elle s'applique à analyser le «Double Exode» des Juifs des pays arabes et des Arabes palestiniens dans le but d'en résoudre les conséquences pour contribuer à une solution positive du conflit israélo-arabe.

(Voir en annexe les Résolutions adoptées à Washington lors du dernier congrès de la WOJAC.)

BAT YE'OR est la représentante en Suisse de l'*Organisation Mondiale des Juifs Originaires des Pays Arabes / World Organization of Jews from Arab Countries (WOJAC)*.

Ecrivain d'origine égyptienne, Bat Ye'or a publié de nombreux articles au sujet des *Dhimmi* depuis 1973.

Elle est l'auteur d'une étude sur les Juifs d'Egypte (1971) et de l'ouvrage: «*LE DHIMMI: Profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe*» (Anthropos, Paris, 1980 - épuisé). Edition anglaise élargie (avec documentation concernant les Chrétiens du Liban et de Syrie au XIX^e siècle): «*THE DHIMMI: Jews and Christians under Islam*» (Fairleigh Dickinson University Press / Associated University Presses, New Jersey & London, 1985).

Le sociologue et historien protestant français Jacques Ellul termine la préface du livre par ces mots:

«*Je considère cette étude comme tout à fait exemplaire et significative... c'est un livre qui apporte un avertissement décisif. Le monde islamique n'a pas évolué dans sa façon de considérer le non-musulman, et nous sommes avertis par là de la façon dont seraient traités ceux qui y seraient absorbés. C'est une lumière pour notre temps.*»

Photo de couverture: *Juifs du Yemen au début du siècle.*

LE MILLION OUBLIÉ

LES RÉFUGIÉS JUIFS DU MONDE ARABE

Il y avait, en 1945, près d'un million de Juifs dans les pays arabes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Quarante ans plus tard, la plupart des communautés juives de ces régions ont disparu, ne laissant derrière elles qu'une vingtaine de milliers de Juifs.

Durant plus de deux mille ans, les Juifs contribuèrent au développement économique et culturel de toute cette région, où des communautés juives existaient plus d'un millénaire avant les conquêtes arabes du VII^e siècle.

La proclamation de l'Etat d'Israël en 1948 a été, d'une part, un nouveau prétexte pour l'intensification et la légitimation des règlements anti-juifs dans les pays arabes; et d'autre part, une occasion pour leurs dirigeants de pousser sur les chemins de l'exil leurs ressortissants juifs, les forçant à abandonner leurs foyers et leurs biens.

Le jeune Etat d'Israël a constitué alors un refuge naturel pour la majorité des Juifs du monde arabe, pour lesquels Israël a investi un effort considérable en vue de leur réinsertion sociale et économique.

Deux tiers des 900.000 réfugiés s'installèrent en Israël, où ils constituent aujourd'hui, descendance comprise, environ 45% de la population juive de l'Etat.

L'échange de populations entraîné par le conflit israélo-arabe, a été reconnu par le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans sa résolution 242 (1967), affirmant la nécessité de *«réaliser un juste règlement du problème des réfugiés»*.

Alors que l'intégration des Juifs orientaux dans la société israélienne est un fait accompli, il est regrettable de constater que les dirigeants arabes continuent à utiliser les réfugiés palestiniens comme instrument de leur politique hostile à l'égard d'Israël.

Dans le cadre d'un traité de paix, les Juifs orientaux restent en droit de recevoir des indemnités pour les biens dont ils ont été dépossédés ainsi que pour la perte de leur patrimoine religieux et culturel. De son côté, l'Etat d'Israël s'est toujours déclaré prêt à dédommager les Arabes qui quittèrent Israël suite au conflit déclenché par le refus arabe du plan de partage de l'ONU en 1947.



Rabbin dans la Synagogue d'Ifrane, Maroc (Schulmann 1955).

ORGANISATION MONDIALE DES JUIFS ORIGINAIRES DES PAYS ARABES
WORLD ORGANIZATION OF JEWS FROM ARAB COUNTRIES (WOJAC)
TROISIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL, WASHINGTON

DJIHAD ET DHIMMA

Exposé prononcé par BAT YE'OR le 27 octobre 1987

Mesdames, Messieurs,

Dans les dix minutes qui me sont accordées, j'essayerai d'esquisser brièvement les lignes générales des relations judéo-arabes dans le passé.

Ce passé fut souvent interprété selon un cadre référentiel européen. Dans de nombreuses régions islamiques des situations religieuses conflictuelles furent analysées en termes de «minorités religieuses», alors que les concepts de «*djihad*» et de «*dhimma*» étaient négligés. Or précisément ces concepts islamiques expriment la texture des relations historiques entre d'une part les conquérants arabo-musulmans et d'autre part les populations juives et chrétiennes indigènes qui peuplaient les terres actuellement dénommées «terres arabes». Les Musulmans désignaient ces indigènes par le vocable: «Peuples du Livre», le Livre étant la Bible.

Précisons tout d'abord, que ces Peuples de la Bible ne sont pas réductibles à la formule: «minorités religieuses», dans son contexte européen. En effet, en Orient ces peuples représentent des *civilisations* indigènes, qui englobent respectivement une histoire, une culture, des institutions sociales, politiques, juridiques et notamment des valeurs spirituelles spécifiques. Ce sont précisément ces caractères particuliers aux Peuples de la Bible, qui ont fixé certains aspects des conflits du Moyen Orient, dans le contexte du *djihad* et de la *dhimma*.

Il est vrai que les perceptions politiques de l'Islam traditionnel furent modifiées par le processus de sécularisation qui se développa en Turquie au XIX^e siècle. Cependant, nonobstant cette récente évolution, la sécularisation et le nationalisme dans l'Orient arabisé ne sont pas les décalques de leur homonymes européens, du fait évident que l'Islam n'est pas le Christianisme, et que l'histoire arabo-islamique a évolué selon des schémas idéologiques et politiques différents de ceux qui se développèrent en Occident.

Aujourd'hui, les dirigeants arabes et musulmans qui contestent la légitimité d'Israël, allèguent l'usurpation d'une terre arabe ou musulmane. Or l'origine des droits arabo-musulmans sur la Palestine est uniquement le droit du *djihad*. Le *djihad* n'est pas seulement une guerre sainte islamique, il représente un système religieux global qui règle les relations entre la communauté islamique et les nations non-musulmanes, son but est la conquête du monde.

Le grand historien musulman Ibn Khaldun qui vivait au XIV^e siècle définit ainsi le *djihad*:

«Dans l'islamisme, la guerre contre les Infidèles est d'obligation divine, parce que cette religion s'adresse à tous les hommes et qu'ils doivent l'embrasser de bon gré ou de force.»

En 1969, l'ayatollah Khomeini écrivit:

«La guerre sainte (*djihad*) signifie la conquête des territoires non-musulmans. Il se peut qu'elle soit déclarée après la formation d'un gouvernement islamique digne de ce nom, sous la direction de l'Iman ou sur son ordre. Il sera alors du devoir de tout homme majeur et valide, de se porter volontairement dans cette guerre de conquête, dont le but final est de faire régner la loi coranique d'un bout à l'autre de la Terre.»

Au VII^e siècle, à l'époque de la première expansion islamique, Jérusalem capitula aux termes d'un traité, mais les campagnes furent ravagées car les conquêtes arabes progressèrent par d'innombrables razzias. Les Chroniques syriaques contemporaines décrivèrent la dévastation perpétrée par les hordes arabes en Egypte, Palestine, Syrie et Mésopotamie. Des provinces et des villages entiers furent pillés et détruits, les habitants furent massacrés ou déportés en esclavage. Ainsi dans le cas de la Palestine, Michel le Syrien, reproduisant des sources contemporaines des événements, note:

«De là, ils (les Arabes) montèrent dans le pays des Juifs. Mo'avia encourageait ses troupes en leur disant: 'Nous montons dans un pays qui est plein d'or et de richesses de toutes sortes; le Seigneur le livrera entre vos mains à cause des péchés de ses habitants'».

Selon la Chronique, les Arabes montèrent de Césarée, vers «le pays des Juifs» — sans doute la Samarie et la Galilée — se dirigeant vers le nord, jusqu'en Cilicie, pillant et prenant des captifs sur leur passage. Ces sources et bien d'autres, nous apprennent que la Palestine était appelée «pays des Juifs» à l'époque de l'invasion arabe. Une fort nombreuse population sédentaire juive y vivait dans les bourgs, les villes et les villages — comme l'attestent d'ailleurs les fouilles archéologiques. Ces mêmes sources chrétiennes nous renseignent sur le processus d'islamisation et d'arabisation, qui décimèrent le judaïsme palestinien indigène.

Après la conquête des terres des Peuples de la Bible, les théologiens et les juristes musulmans établirent un ensemble de règles concernant les masses indigènes non-musulmanes, soumises par le *djihad* — règles adaptées aux diverses circonstances des combats. Les indigènes juifs et chrétiens qui avaient traité avec les envahisseurs arabes, reçurent en échange de leur soumission, la reconnaissance de certains droits civils et religieux. Ce statut ou *dhimma*, appelé plus tard Pacte d'Omar, imposait dans tous les domaines, la supériorité des conquérants arabomusulmans sur les populations indigènes vaincues (*dhimmis*), de sorte que les valeurs islamiques dominant et supplantent les valeurs indigènes des Peuples de

la Bible, Juifs ou Chrétiens. Progressivement, victimes de pratiques discriminatoires millénaires, les Juifs et les Chrétiens *dhimmi*, expérimentèrent un destin historique spécifique que j'appelle: «*dhimmitude*». Il est nécessaire d'intégrer dans nos conceptions historiques la dimension de la *dhimmitude*, qui devrait remplacer le mot «tolérance», mot ambigu, confus et imprécis. La *dhimmitude* exprime les multiples facettes de l'histoire des Juifs et des Chrétiens dans leur propre pays, sous la domination islamique. Cette notion de *dhimmitude* intègre les périodes de coexistence pacifique et celle de fanatisme et de massacres. Elle couvre l'histoire de millions de Juifs et de Chrétiens, sur trois continents: l'Afrique, l'Asie et le Sud-Est de l'Europe, survolant selon les régions de nombreux siècles.

Hélas, plus souvent qu'on ne le pense, la *dhimmitude* fut une condition d'insécurité, d'oppression, de spoliation et toujours d'humiliation. Aussi, dès le XII^e siècle, les nombreuses populations *dhimmi* deviennent en Orient, des minorités qui continuent à décliner malgré le secours de l'Occident, procuré sous forme de protection religieuse et économique. Dans les pays arabes et notamment en Palestine, la condition des Juifs était si précaire, que malgré l'émigration des Juifs d'Espagne au XV^e et XVI^e siècles, le judaïsme oriental représentait seulement 5% de la diaspora juive au 20^e siècle.

Ce déclin n'était pas seulement celui des Juifs, mais également celui des communautés chrétiennes, résidus des vastes majorités indigènes réduites à l'état de minorités-otages traumatisées, quand elles ne furent pas totalement éliminées, comme en Afrique du Nord et ailleurs. Ainsi dans cet Orient qui fut leur patrie, les Peuples de la Bible furent décimés par l'oppression. L'Occident a-t-il oublié qu'il reçut de ces peuples le message spirituel de la Bible, sur lequel s'élabora et se développa sa civilisation ?

Aujourd'hui nous sommes confrontés à la question suivante: dans cet Orient, berceau des civilisations indigènes qui s'inspirèrent de la Bible, quels sont les droits des Juifs et des Chrétiens? Dans ces territoires illimités conquis et islamisés au cours des siècles par le *djihad* musulman et la *dhimmitude* judéo-chrétienne, n'existe-t-il pas quelque minuscule bout de terre, où les descendants de ces Peuples de la Bible, pourraient vivre libres et dignement, dans le respect de leur culture, plutôt que dans la peur et l'humiliation constantes ?

Or ce sont ces peuples qui enseignèrent aux envahisseurs arabes, les arts de la civilisation et du gouvernement, et c'est grâce à eux que les Arabes accédèrent à la science et la culture. Même dans la déchéance de la *dhimmitude*, ils servirent leurs maîtres musulmans loyalement.

Nous demandons aux intellectuels arabes et modérés de suivre l'exemple de Sadate, d'encourager leur peuple à abandonner les concepts du *djihad* et de *dhimmitude*. La paix avec Israël exprime le rejet de ces notions et par conséquent la

reconnaissance des souverainetés non-musulmanes. Sans paix, les forces et l'esprit du *djihad* s'intensifieront, non pas contre Israël seulement, mais contre la Chrétienté — l'ennemie millénaire — et surtout contre les Musulmans laïcs et modérés.

Je ne parlerai pas ici des tribulations des réfugiés arabes et juifs de la région. Je ne suis pas non plus compétente pour formuler des opinions sur les frontières d'Israël. Je me suis bornée à rappeler des faits historiques. Comme d'autres peuples l'ont déjà fait, les Musulmans devraient examiner leur propre histoire d'impérialisme, d'oppression et d'injustice, et reconnaître qu'ils ont un devoir moral envers ceux qu'ils opprimèrent durant des siècles. Les réalités de la dhimmitude et non les contes fallacieux de la tolérance conduiront les peuples arabo-musulmans à reconnaître qu'en Orient, les Peuples de la Bible, Juifs et Chrétiens, ont des droits égaux aux leurs. Pour sauver la justice et sauver la paix au Moyen-Orient et dans le monde.



Juifs orientaux en route pour Israël.

**ORGANISATION MONDIALE DES JUIFS ORIGINAIRES DES PAYS ARABES
WORLD ORGANIZATION OF JEWS FROM ARAB COUNTRIES (WOJAC)**

**Résolutions adoptées à la fin du troisième congrès international
à Washington, le 28 octobre 1987**

CONSIDÉRANT que la résolution 181 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies (29 novembre 1947) a été rejetée par la Ligue Arabe qui a déclenché la guerre contre Israël, provoquant ainsi un échange de populations entre les Arabes palestiniens et les Juifs des pays arabes.

CONSIDÉRANT que certains pays arabes, en violation des pactes internationaux fondamentaux, continuent de refuser aux Juifs les droits de l'homme, notamment le «*droit de quitter tout pays*», tel qu'il est formulé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

CONSIDÉRANT que plus de 900.000 Juifs qui quittèrent des pays arabes en tant que réfugiés — comprenant ceux qui représentent aujourd'hui près de la moitié de la population de l'Etat d'Israël, et ceux vivant dans d'autres pays — constituent un des plus importants mouvements de réfugiés du Moyen Orient, événement insuffisamment reconnu.

CONSIDÉRANT qu'Israël, malgré ses moyens limités, a intégré les réfugiés juifs des pays arabes par un effort financier de plus de onze milliards de dollars.

CONSIDÉRANT que la Ligue Arabe rejette une solution humanitaire au problème des réfugiés arabes.

CONSIDÉRANT que l'Etat d'Israël a déclaré dans la résolution adoptée le 26 octobre 1987, que, «*Israël de son côté, est disposé à dédommager les Arabes qui ont quitté Israël, dans le cadre d'un accord de Paix*».

CONSIDÉRANT que la résolution 242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 22 novembre 1967, stipule qu'une solution globale au conflit israélo-arabe devra nécessairement inclure «*un juste règlement du problème des réfugiés*», impliquant également les revendications des Juifs originaires des pays arabes.

L'ORGANISATION MONDIALE DES JUIFS ORIGINAIRES DES PAYS ARABES lance un appel pressant aux gouvernements des pays arabes concernés, et en particulier à la Syrie, à l'Irak et au Yémen afin qu'il cessent les persécutions des Juifs vivant sur leur territoire, leur garantissent leurs droits élémentaires, et permettent à ceux qui le demandent, d'émigrer librement; conjointement, la WOJAC exprime son appréciation pour les gouvernements des pays arabes qui font preuve d'une attitude modérée envers leurs ressortissants juifs.

La WOJAC demande au gouvernement syrien de permettre aux Juifs qui le désirent de quitter le pays et particulièrement d'accorder aux femmes juives désireuses de partir, des visas les autorisant à sortir de Syrie, selon la promesse faite par le Président Hafez El Assad au Président des USA, Jimmy Carter, en 1977 à Genève, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et au Pacte international sur les droits civils et politiques. La WOJAC demande de manière pressante à la Communauté internationale, ainsi qu'aux autres gouvernements, d'entamer avec la Syrie des négociations qui conduiraient à atteindre ces objectifs.

La WOJAC demande aux pays arabes:

- de respecter leurs engagements internationaux et d'accorder aux ayants-droit, toutes les indemnités et compensations qui leur reviennent pour leurs biens ainsi que pour le patrimoine culturel dont les Juifs ont été dépossédés,
- de rendre aux Juifs la propriété et l'administration des biens religieux et culturels,
- de cesser l'exploitation politique des réfugiés arabes palestiniens et d'œuvrer rapidement en faveur d'un règlement humanitaire du problème.

L'ORGANISATION MONDIALE DES JUIFS ORIGINAIRES DES PAYS ARABES réaffirme sa solidarité avec Israël pour les efforts constants déployés en faveur de l'application du traité de paix avec l'Egypte et la promotion de relations amicales avec ce pays ainsi qu'avec les autres pays arabes.

La WOJAC en appelle aux Juifs à travers le monde et leur demande de soutenir la lutte en faveur des Juifs originaires des pays arabes pour l'obtention de leurs droits légitimes.

La WOJAC s'adresse à la communauté internationale ainsi qu'aux gouvernements des Etats-Unis qui s'occupe actuellement des négociations en vue de la libération des otages détenus au Liban, et leur demande de ne pas oublier le sort tragique des otages juifs, dont neuf ont déjà été exécutés et d'user de son influence auprès des pays arabes afin que ces derniers respectent leurs engagements à défendre les minorités juives de leurs pays et respectent les droits légitimes et les revendications des réfugiés juifs des pays arabes.

La WOJAC s'adresse en particulier au gouvernement et au peuple des Etats-Unis afin qu'ils intensifient leurs efforts dans le but de trouver une solution aux problèmes des réfugiés arabes et juifs et de faciliter leur intégration dans leurs sociétés respectives.

(Traduit de l'anglais par nos soins)

JUIFS DES PAYS ARABES

(Statistiques approximatives)

	1945-48	1987	Intégrés en Israël
Maroc	300'000	7'000 à 8'000	260'000
Algérie	150'000	500 à 1'000	20'000
Tunisie	120'000	2'000 à 3000	65'000
Lybie	40'000	0	35'000
Egypte	90'000	200 à 300	30'000
Yemen et Aden (Les deux Yemen)	60,000	2'000 à 2'750	55'000
Iraq	140'000	200 à 300	130'000
Syrie	35'000	4'000 à 4'500	8'000
Liban	5'000	100 à 150	2'000
Total	940'000	16'000 à 18'000	605'000

En 1940, près d'un million de Juifs vivaient dans les pays arabes du Moyen Orient et d'Afrique du Nord. Certaines de ces communautés existaient déjà depuis deux à trois millénaires. A partir de 1940, ils furent soumis à des pressions et des persécutions constantes. Il y eut des émeutes anti-juives dans plusieurs pays arabes où plus d'un millier de Juifs furent tués.

Plus de 600 000 Juifs dans le monde arabe ont été poussés à chercher refuge dans le nouvel Etat d'Israël. Arrivés en Israël, démunis de tout, ils furent absorbés par la nouvelle société et devinrent partie intégrante du nouvel Etat. 250.000 Juifs trouvèrent refuge en Europe et en Amérique du Nord. Il est intéressant de noter que le nombre de réfugiés juifs en provenance du monde arabe et intégrés en Israël (sur 20.700 km²) dépasse le nombre de réfugiés arabes de Palestine (les 21 pays arabes couvrent 15.000.000 km²).

Les transferts de population sur une large échelle, soit comme conséquence de la guerre soit pour raison d'Etat ont été une caractéristique constante de l'histoire du XX^e siècle. Dans presque tous les cas, ceux qui ont été déracinés dans un pays ont pu être intégrés dans la vie et la société de leur nouveau cadre. Le déplacement de plus de 600 000 Juifs des pays arabes vers Israël et d'un nombre similaire d'Arabes palestiniens vers Gaza, la rive occidentale du Jourdain, la Jordanie, la Syrie, le Liban et ailleurs dans le monde arabe sont tout à fait typiques de ces déplacements. Mais, alors que les Juifs déracinés, s'efforçaient de devenir partie intégrante de la vie israélienne, les Arabes palestiniens restaient, souvent en vertu d'une politique délibérée des Etats hôtes, isolés, négligés et frustrés.

Achévé d'imprimer le 4 mars 1988 sur les presses de l'Imprimerie Avenir SA, 10, rue de l'Avenir, Genève.

REFUGIES JUIFS PROVENANT DE PAYS ARABES MAI 1948 — MAI 1972

